

Armagh, le 9 juillet 2019

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le neuvième jour de juillet deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers : Benoit Gagnon, Maxime Bradette, Marie Madeleine Sirois, Robert Gagnon, Gilles Lacroix, Alain Gaudreau, formant quorum sous la présidence du maire M. Sarto Roy.

Après avoir constaté qu'il y avait quorum, le maire fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Rés.2019-07-01

ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que l'ordre du jour soit accepté.

- 1) Ouverture.
- 2) Mot de bienvenue du maire.
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour. **(R)**
- 4) Suivi et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 juin 2019. **(R)**
- 5) Rapport de dépenses autorisées. **(R)**
- 6) Correspondance reçue :
 - a) CFER- Remerciements.
 - b) Programme d'aide sécurité routière – Versement de l'aide financière.
 - c) Mutuelle des Municipalités du Québec – Importance du schéma de couverture de risques en sécurité incendie - Ristourne supplémentaire
 - d) FCM - Programme des gestions des actifs municipaux – Confirmation de l'aide financière.
 - e) Subvention dans le cadre du programme PPA-CE.
- 7) Points d'information :
 - a) Séance publique d'information portant sur le projet de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin. (18 juillet à 19h00)
 - b) Entrave Route 281, direction sud et nord – Travaux remplacement de ponceau à la hauteur du ruisseau Isabelle - Durée : 3 au 21 juillet 2019.
- 8) Rapport des conseillers sur les dossiers relevant de leur responsabilité.
- 9) **Période de questions.**
- 10) Voirie :
 - a) Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière – Réalisation du projet. **(R)**
 - b) Demande de soumissions publiques pour des travaux d'asphaltage. **(R)**
 - c) Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale – Volet- Programme particulier d'amélioration par circonscription électorale « PPA-CE » pour l'année 2019. **(R)**
 - d) Remerciements adressés à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse. **(R)**
- 11) Parc des chutes d'Armagh.
 - Délégation de pouvoir à la directrice générale pour engager des frais concernant le Parc des chutes d'Armagh. **(R)**
- 12) Bibliothèque :
 - Demande de budget supplémentaire pour célébrer le 40^e anniversaire de

la bibliothèque d'Armagh. (R)

13) Pause de 5 minutes

14) Gestion des matières résiduelles.

- Collectes supplémentaires 2020 des bacs à ordures. (R)

15) Demande de dérogation mineure – M. Simon Pouliot.

16) Participation au Congrès de la F.Q.M. (R)

17) Appui de la Municipalité auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec – Chamberland et Langlois (1981) Inc. (R)

18) Appui de la Municipalité auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec – De l'Érable à la Bouche SENC. (R)

19) Demande d'aide financière :

20) Période de questions.

21) Levée de l'assemblée. (R)

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-02

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2019

Après avoir fait le suivi du procès-verbal :

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Benoit Gagnon,

Que le procès-verbal de la séance tenue le 4 juin 2019 soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-03

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – JUIN 2019

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de juin 2019 au montant de 133 629.98 \$ ci-jointe :

EXERCICE FINANCIER 2019

APSAM	FORM.TRAV. PUBLICS/M.PAQUETTE	439,17
ARLPH CHAUDIERE-APPALACHES	FORM.ACCOMP./MONITEURS TDJ	180,00
ARRAKIS CONSULTANTS INC.	HON.RENC./ 08-05, 29-05, 11-06	1 724,63
BIBLIO MUNICIPALE D'ARMAGH - ARMAGIMO	BUDGET DE FONCTIONNEMENT #2	3 500,00
BIBLIO MUNICIPALE D'ARMAGH - ARMAGIMO	AIDE FINANCIERE / 40E ANNIVERS	250,00
BRASSARD BURO INC.	FOURNITURES DE BUREAU	107,36
CARRIERES RIVE-SUD INC.	GRAVIER 0-20MM / RESERVE	202,20
CONSTRUCTION S.R.B.	SCIAGE BORDURE DE BETON	102,12
CONSTRUCTIONS H.D.F. INC. (LES)	BALAYAGE MECANIQUE DES RUES	3 138,82
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECH.PERMIS/GEOMATIQUE	971,54
COOPERATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	HEBERG.ROLE/GEOWEB/SOUTIEN	1 460,41
CREAPHISTE	JOURNAL JUILLET 2019	647,59
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	SERVICE DE DECHIQUETAGE	86,23
DENEIGEMENT NICOLAS AUDET	ENTRETIEN PELOUSE / 1ER VERS.	4 225,33
DUPUIS DANIEL	2E VERS. /PLAN MESURES URGENCE	1 500,00
E. TURGEON SPORT	DECOUPEUSE A DISQUE	1 944,71
EMCO CORPORATION	ASPHALTE FROIDE	806,55
ENTREPRISE G.A. TURGEON & FILS	FILET DE TENNIS	339,18
ENTREPRISES CLAUDE CÔTÉ INC. (LES)	SENTINELLE / TERRAIN LOISIRS	752,40

EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAUX USEES	319,63
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAU POTABLE	128,77
FORTIER 2000 LTEE	PONCEAUX/7E RANG	2 990,03
GARAGE ONEIL LEMIEUX ENR.	REPARATION CAMION INCENDIE 201	54,35
GARAGE SYLVAIN ROY ENR.	REEMPL. LAMES / CAMION RAM	1 416,44
GROUPE P.G.F. INC.	GRAVIER/PELLE/NIVELEUSE/RGS	19 204,83
GROUPE P.G.F. INC.	NIVELEUSE	2 047,99
GROUPE ULTIMA INC.	AVENANT/JEUX GONF./LOISIRS	136,00
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC (31 JOURS)	1 088,59
HYDRO-QUEBEC	USINE D'EPURATION / 31 JOURS	1 483,11
HYDRO-QUEBEC	USINE DE FILTRATION / 62 JOURS	2 965,98
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC / 30 JOURS	1 053,57
HYDRO-QUEBEC	FEU CLIGNOTANT / 61 JOURS	25,11
HYDRO-QUEBEC	ENTREE SUD VILLAGE / 61 JOURS	20,93
HYDRO-QUEBEC	ENTREE NORD VILLAGE / 61 JOURS	20,93
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERV./SITE WEB/JUILLET	57,43
JACQUES CARON INC.	PRODUITS NETTOYAGE/CHALOIS	73,94
JAVEL BOIS-FRANCS	CHLORE (1204 À 0.68)+TRANSP.	981,57
JEUX MODUL'AIR INC. (LES)	BALANCOIRES / TDJ	1 110,57
LAURIER ROY	CAMION/ENT. RTE JEAN-CHARRON	758,18
LAURIER ROY	CAMION/ENT. RTE JEAN-CHARRON	947,73
LAURIER ROY	CAMION/ENT. RTE JEAN-CHARRON	947,73
LAURIER ROY	CAMION/ENT. RTE JEAN-CHARRON	687,10
LUC OUELLET ELECTRIQUE INC.	REP.ECLAIRAGE/TERRAIN BALLE	1 062,55
M.R.C. DE BELLECHASSE	TRANSPORT ROLL-OFF (8)	1 880,00
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROV. / MAI 2019	6 799,17
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROV. / JUIN 2019	9 135,15
MUNICIPALITE DE SAINT-PHILEMON	CO-VOITURAGE CONGRES ADMQ	40,50
MUNICIPALITE DE SAINT-RAPHAËL	BARILS D'EAU DE PLUIE	750,00
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	REPETITRICE RADIOS / JUILLET	212,13
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TELEPHONIE IP/USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	40,19
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE/VOIRIE/AQUE./INC./AUTR	632,90
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	SERVIENTTES / EPURATION	44,36
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	ATTACHES/TERRAIN TENNIS	21,14
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	PINCES/COLLE/GARAGE	85,61
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	BOULONS/SIGNALISATION	33,34
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./PANNEAUX SIGN.	15,24
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP. / BALANCOIRES	32,71
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	ADAPTATEUR/MAILLONS/ETC./ TDJ	51,43
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	PILES/AMPOULES/ETC/TDJ/CHALOIS	64,45
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	BOIS/GAZEBO/DIVERS/ENSEIGNES	28,29
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	NETTOYEUR/SEAU/DIVERS/GARAGE	30,54
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	VIS / TERRAIN PETANQUE	5,27
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	DIVERS CHALOIS/TERR.PETANQUE	155,07
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	PIEUX/BOIS TRAITÉ/VENEER/ENSEI	266,37
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	MEULES/GARAGE/DIVERS/CASERNE	123,29
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	DIVERS/COMPLEXE/EPU./ENSEIGNES	574,46
QUINCAILLERIE ARMAGH INC.	PROD.NETT./CHALOIS/DIVERS/SALL	31,36
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FED. / MAI 2019	2 472,58
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FED. / JUIN 2019	3 438,79
RREMQ - AON HEWITT	REGIME PENSION / MAI 2019	2 460,64
RREMQ - AON HEWITT	REGIME PENSION / JUIN 2019	2 940,30
SERRE LI-MA	FLEURS POUR EMBELLISSEMENT	813,56
SERRURIER RIVE-SUD INC.	POIGNEE PORTE / ARRET BALLE	163,72
SERRURIER RIVE-SUD INC.	CHANGER CADENAS/PARC CHUTES	372,69
SIGNALISATION LEVIS INC.	POTEAUX/MANCHONS/SIGNALISATION	2 798,78
SIGNALISATION LEVIS INC.	PANNEAUX SIGNALISATION	416,90

SIGNALISATION LEVIS INC.	ADAPTEUR/SIGNALISATION	114,41
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / CONVOCATION SEANCE INF	105,36
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / COMMUNIQUE PARC CHUTES	105,36
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / JOURNAL JUILLET 2019	119,07
SOCIETE POSTES CANADA (ARMAGH)	ACHAT TIMBRES	517,39
SOMAVRAC C.C. INC.	CHLORURE DE CALCIUM	7 972,54
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASS. COLL. / JUIN	1 089,31
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASS. COLL. / JUILLET	1 089,31
TELMATIK	INST. SYSTEME ALERTE ET NOTIF.	1 857,91
TELUS QUEBEC	TEL + FAX BATIMENTS MUNICIPAUX	466,80
TRANSPORT BERVON LTEE	CAMION/ENT. RTE JEAN-CHARRON	3 293,39
TRANSPORT DOYEN LTEE	CAMION/ENT. RTE JEAN-CHARRON	3 554,03
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYES	155,01

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-04

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE – RÉALISATION DU PROJET

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé en avril 2018 une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une réponse favorable à sa demande d'aide financière pour un montant maximal de 15 538 \$ soit 50% du coût du projet;

ATTENDU QUE le projet consiste à faire l'achat d'un afficheur de vitesse, d'ajout d'arrêts lumineux, de panneaux de signalisation, de sécurisation d'un couloir piéton et vélo, d'ajout d'un rehaussement à l'intersection de la rue Duchesneau, Principale et rue du Collège;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1⁰ Que la municipalité d'Armagh procède à l'achat des divers équipements et matériaux afin de réaliser le projet de sécurité routière pour un montant de 15 538 \$ soit 50% du coût du projet financé par le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

2⁰ D'informer la MRC de Bellechasse que la part de la Municipalité dans ce projet sera financée par le Fonds de développement des territoires, et ce, conformément à la Politique de soutien des projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-05

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que ce Conseil mandate Mme Sylvie Vachon, directrice générale à procéder à une demande de soumissions publiques relativement à la fourniture de bitume pour effectuer des travaux d'asphaltage consistant à du rapiéçage manuel et mécanisé ainsi qu'à une couche d'usure.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-06

DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET - PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE « PPA-CE » POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh, lors de l'élaboration de son budget 2019, a prévu une somme de 129 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur son réseau routier;

ATTENDU QUE le coût des travaux nécessaires est supérieur au budget dont la municipalité dispose;

ATTENDU QU'à chaque année la municipalité d'Armagh demande une aide financière dans le cadre du « Programme d'aide à la voirie locale – Volet - Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale »;

ATTENDU QUE cette demande doit passer par la députée de Bellechasse Mme Stéphanie Lachance;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

D'acheminer une demande de subvention à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse en lui fournissant une liste des travaux à effectuer par la municipalité d'Armagh sur son territoire pour l'année 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-07

REMERCIEMENTS ADRESSÉS À MADAME STÉPHANIE LACHANCE, DÉPUTÉE DE BELLECHASSE

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

De remercier Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, adjointe parlementaire du ministre de la Famille, relativement à sa recommandation pour l'obtention de l'aide financière au montant de 15 000 \$ alloué à la municipalité d'Armagh dans le cadre du programme PPA-CE du Ministère des Transports du Québec pour l'année 2019-2020.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-08

DÉLÉGATION DE POUVOIR À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR ENGAGER DES FRAIS CONCERNANT LE PARC DES CHUTES D'ARMAGH

ATTENDU QUE la Municipalité a repris la gouvernance du Parc des chutes d'Armagh;

ATTENDU QUE la supervision générale est confiée à Mme Sylvie Vachon, directrice générale;

ATTENDU QUE lors de l'élaboration du budget de la municipalité une somme de 17 000 \$ a été prévue en budget de fonctionnement pour la gestion du Parc des chutes d'Armagh;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Benoit Gagnon,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

D'autoriser Mme Sylvie Vachon, directrice générale à faire effectuer divers travaux d'entretien et de modification aux installations du Parc de chutes d'Armagh en puisant les sommes requises dans le budget de fonctionnement de 17 000 \$ prévue lors de l'élaboration du budget municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-09

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « ARMAGIMO » – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR CÉLÉBRER LE 40E ANNIVERSAIRE

ATTENDU QUE la Bibliothèque municipale « Armagimo » célèbre en 2019 son 40^e anniversaire d'existence;

ATTENDU QUE le Comité de bénévoles entend souligner cet événement lors de « Les journées de la Culture » qui se tiendront les 27, 28 et 29 septembre prochains;

ATTENDU QUE diverses activités en lien avec le 40^e anniversaire se dérouleront tout au long de ces trois journées;

ATTENDU QUE le Comité de bénévoles demande au Conseil municipal un budget supplémentaire afin de réaliser ces activités qui n'ont pas été prévues lors de l'élaboration du budget de la bibliothèque pour 2019 et occasionnent des frais supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Alain Gaudreau,

D'informer Mesdames Michèle Boutin et Nathalie Langlois, co-responsables de la Bibliothèque municipale « Armagimo » que la Municipalité accorde un budget supplémentaire de 250 \$ dans le but de leur permettre de souligner le 40^e anniversaire de notre bibliothèque les 27, 28 et 29 septembre prochains.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-10

COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES 2020 DES BACS À ORDURES

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh doit aviser la MRC de Bellechasse avant le 16 août 2019 de son intention ou non d'utiliser le service de collectes supplémentaires des bacs à déchets en période estivale;

ATTENDU QU'il n'y a pas plus de matières résiduelles en période estivale;

ATTENDU QUE les collectes supplémentaires ont un impact négatif sur la performance des municipalités et réduisent donc le remboursement reçu en lien avec les redevances à l'enfouissement;

ATTENDU QUE de grandes quantités de résidus verts sont retrouvées dans les bacs à déchets des collectes supplémentaires;

ATTENDU QU'une hausse est anticipée en 2020 pour les 5 collectes supplémentaires prévues et qu'elle pourrait atteindre 55.5%;

ATTENDU QUE l'expérience positive des municipalités de Bellechasse qui ont opté pour l'abandon des collectes supplémentaires des bacs à ordures;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

D'informer la MRC de Bellechasse que la Municipalité d'Armagh ne désire pas offrir le service de collectes supplémentaires en période estivale en 2020.

Adopté unanimement par les conseillers.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – M. SIMON POULIOT

- **Sujet reporté ultérieurement.**

Rés.2019-07-11

PARTICIPATION DU MAIRE AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) regroupe au-delà de mille municipalités du Québec;

ATTENDU QUE l'ensemble des politiques ministérielles ainsi que les revendications des municipalités y sont présentées;

ATTENDU QUE le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra du 26 au 28 septembre prochain à Québec;

ATTENDU QUE la M.R.C. de Bellechasse s'occupe de réserver les chambres et demande aux municipalités de confirmer dans les plus brefs délais le représentant de chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1^o Que Monsieur Sarto Roy, maire, soit autorisé à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra à Québec du 26 au 28 septembre prochain.

2^o Que les frais d'inscription au montant de 900 \$ taxes en sus, de séjour et de déplacement soient assumés par la municipalité conformément au règlement présentement en vigueur.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-12

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – CHAMBERLAND ET LANGLOIS (1981) INC.

ATTENDU QUE Chamberland et Langlois. (1981) inc. souhaite aliéner une partie de sa propriété représentant une superficie de 54.67 hectares à MM. Denis Gonthier, Étienne Beaudoin et Mme Élodie Gonthier pour une utilisation acéricole;

ATTENDU QU'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est nécessaire puisque Chamberland et Langlois. (1981) inc. conservera une partie de lot contiguë représentant 14.74 hectares;

ATTENDU cette demande n'aura pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, ni sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

1⁰ Que ce Conseil appuie la demande d'autorisation d'aliénation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Chamberland et Langlois. (1981) inc.

2⁰ D'informer la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) que la présente demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-13

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - DE L'ÉRABLE À LA BOUCHE SENC

ATTENDU QUE De l'Érable à la Bouche SENC, est propriétaire de l'immeuble portant le numéro de lot 4 275 589 du cadastre du Québec avec notamment la résidence et trois (3) autres bâtiments secondaires, portant l'adresse civique 690, rang de la Fourche Est, Armagh;

ATTENDU QUE De l'Érable à la Bouche SENC projette de vendre à Martial Breton, principal membre de ladite société en nom collectif, une partie de terrain utilisée déjà à des fins autres qu'agricoles soit résidentielle;

ATTENDU QUE ledit projet de vente appuie la création d'une servitude réelle et perpétuelle de puisage d'eau et d'aqueduc, venant confirmer la nécessité de telle servitude à la famille Breton, sans excéder la superficie d'un demi-hectare et reconnaître l'aspect accessoire aux droits acquis (reconnaissance, sous réserve néanmoins d'une opinion favorable à venir du Service de l'évaluation de la MRC de Bellechasse);

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Alain Gaudreau,
Appuyé par le conseiller Benoit Gagnon,

1⁰ Que la Municipalité d'Armagh appuie la démarche de lotissement De l'Érable à la Bouche SENC en faveur de M. Martial Breton auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec.

2⁰ Confirme que la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuelle.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2019-07-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Qu'à 20 h 50, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Sarto Roy, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sarto Roy, maire

Sylvie Vachon, sec.-très /Dir.gén.